

Mantes-la-Jolie, le 8 octobre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bilan du dispositif Performance PME Seine Aval : 50 entreprises accompagnées dans leur développement

Après 3 ans de mis en œuvre du dispositif Performance PME Seine Aval, la DIRECCTE, la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie et l'EPAMSA dressent le bilan de l'accompagnement proposé à 50 entreprises stratégiques du territoire.

En 2012, la DIRECCTE et l'EPAMSA lançaient le dispositif Performance Seine Aval avec l'objectif de contribuer au développement et au soutien de l'emploi des PME-PMI innovantes du territoire. En mutualisant une partie des fonds des conventions de revitalisation¹ de Peugeot Citroën Automobiles, Carl Zeiss et Technicolor, un programme d'actions piloté par l'EPAMSA a pu être mis en place à hauteur de 1 millions d'euros.

Grâce à ce partenariat unique public-privé, **83 PME ont bénéficié de diagnostics stratégiques et 50 d'entre elles ont été accompagnées** par des experts dans leur stratégie de développement.

UN DISPOSITIF UNIQUE ET INNOVANT

Le dispositif mis en place en Seine Aval, qui dépasse le schéma classique des conventions de revitalisation, repose sur :

- **un partenariat public-privé**

L'Etat représenté par le sous-préfet de Mantes-la-Jolie, la DIRECCTE région Ile-de-France, la DIRECCTE Yvelines et l'EPAMSA d'un côté, les entreprises Peugeot Citroën Automobiles, Carl Zeiss de l'autre, ont financé l'ingénierie du dispositif à hauteur de 300 000 euros.

La coordination a été assurée par l'EPAMSA.

- **L'identification d'entreprises stratégiques et la réalisation de diagnostics d'entreprises**

Grâce au travail du cabinet SEMAPHORES mandaté par l'EPAMSA, une détection fine d'entreprises à potentiel (PME/PMI) de Seine Aval a été réalisée et des diagnostics stratégiques ont pu être menés (situation et projets de développement, besoins et attentes liés aux évolutions de l'activité).

Un réseau d'experts spécialisés, désignés par la cabinet SEMAPHORES, a ensuite mis en œuvre un programme d'action pour renforcer la performance des entreprises, accélérer leurs projets de développement susceptibles de générer de l'emploi et apporter des solutions adaptées à leurs problématiques en mobilisant l'ensemble des leviers d'actions possibles, techniques et financiers. Ces actions ont été financées par une partie des fonds de revitalisation des entreprises Peugeot Citroën Automobiles, Carl Zeiss et Technicolor à hauteur de 700 000 euros.

DES CHEFS D'ENTREPRISES SATISFAITS

Après diagnostic, le dispositif a permis d'accompagner 50 entreprises. 69% d'entre elles sont issues du secteur industriel dont 37% du monde automobile. 57% comptent moins de 20 salariés.

Ce dispositif représente 560.5 jours de conseil apportés aux PME soit 11.2 jours en moyenne/entreprise sur une durée moyenne de 7 mois. 98% des dirigeants se sont déclarés satisfaits.

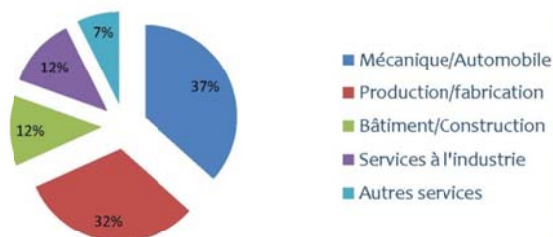
¹ Mise en œuvre lors de licenciements économiques collectifs impactant fortement le territoire, la convention de revitalisation, entre l'État et l'entreprise, prévoit des mesures en faveur de la création d'activités, du développement des emplois afin d'atténuer les effets des licenciements sur le territoire concerné (source www.travail-emploi.gouv.fr).

Le dispositif performance PME Seine Aval, gratuit pour ses bénéficiaires, a contribué au renforcement de la performance de nombreuses PME/PMI en apportant aux chefs d'entreprise un conseil personnalisé sur des problématiques à la fois de consolidations financières, de recrutement, de développement commercial ou d'amélioration de leur activité industrielle. Ainsi certaines entreprises ont pu recruter, se développer sur de nouveaux marchés ou bénéficier d'une certification ISO à l'issue de ce dispositif.

Informations et vidéo sur : <http://www.operation-seineaval.fr/index.php/fr/decouvrir-seine-aval/un-territoire-des-ambitions/72-un-territoire-des-ambitions-contenus-rang-2/108-performance-pme-seine-aval>

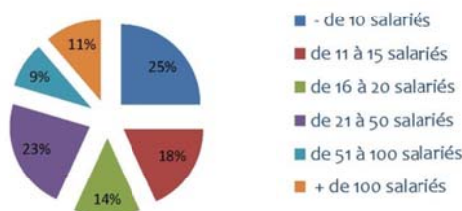
DONNEES ET CHIFFRES CLES

Une forte présence de l'industrie



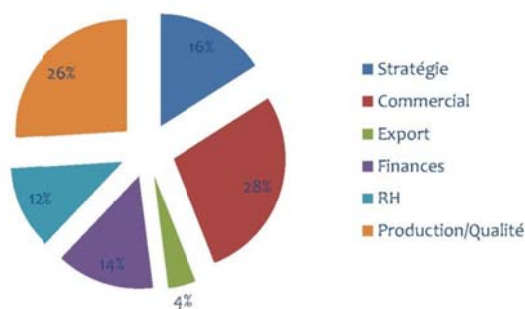
- 69 % des entreprises accompagnées relèvent du secteur industriel.
- 37 % des entreprises ont une activité très majoritairement orientée vers le secteur automobile

Un dispositif qui a principalement bénéficié aux petites entreprises



- Un quart des entreprises a moins de 10 salariés
- 57 % des entreprises ont moins de 20 salariés
- 80 % ont moins de 50 salariés

Typologie des expertises



- Les problématiques de stratégie/Développement/Commercial dominant.
- Des difficultés à faire émerger l'accompagnement Export

- 11,2 jours d'accompagnement en moyenne par entreprise (de 1 à 20 jours)
- Un budget moyen d'accompagnement par entreprise de 10 855 €
- Une durée moyenne d'accompagnement de 7 mois
- Un très fort taux de satisfaction des dirigeants accompagnés (98 %)

PAROLES D'ENTREPRENEURS

« La démarche très professionnelle et réactive du cabinet Sémaphores et de l'expert désigné a permis non seulement d'accueillir ce dispositif dans les meilleures conditions mais aussi d'en mesurer les bénéfices très rapidement. Nous avons bénéficié d'un appui conseil concret sur de nouvelles opportunités commerciales » Dirigeant d'une entreprise générale du bâtiment installée depuis 40 ans sur le territoire Seine Aval – 40 salariés – 15 jours d'accompagnement expert

« Nous sommes pleinement satisfaits de l'implication à la fois des pouvoirs publics et des grands donneurs d'ordre du territoire dans le développement économique de Seine Aval. Les objectifs ont été atteints. »

Dirigeant d'une société de mécanique de précision installée depuis 15 ans sur le territoire – 15 salariés – 10 jours d'accompagnement.

L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement et de renouvellement urbains (PRU du Mantois et de Chanteloup-les-Vignes) en Seine Aval (78), territoire du Grand Paris. Il intervient en tant que :

- **direction de projet** de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval et des programmes de renouvellement urbain,
- **aménageur urbain** pour la construction de logements et l'implantation d'entreprises,
- **mandataire** pour le compte des communes,
- **investisseur** dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

Connectez-vous sur

www.operation-seineaval.fr

Contacts presse EPAMSA :

Amandine Martin, Responsable de la communication

01 39 29 21 25 - 06 76 97 48 98 - a.martin@epamsa.fr

Marie-France Bergamo, Grayling France

01 55 30 70 77- 06 32 66 72 49 - mariefrance.bergamo@grayling.com